Arrivée du jeune = DIAGNOSTIC

Savoirs de base et projet pro à approfondir = PREPA-APPRENTISSAGE

Savoir de base et projet pro confirmés = Entrée dans le dispositif 6 mois en CFA

Attention – Si la date de signature du contrat est connue et certaine et inférieure à 3 mois ➔ intégration en CFA au titre de l'article L. 6222-12-1

Etapes administratives – **20 JOURS après début du cycle de formation** :

- Cerfa P2S (à conserver avec justificatifs)
- Notification sur le portail de l'OPCO EP

J + 7 : Décision de prise en charge par OCPO EP

Si décision de non prise en charge financière = Réorientation

0 – 3 mois

SIGNATURE d'UN CONTRAT

Dépôt via OPCO Employeur ➔ Mise en œuvre du droit commun

Transmission OPCO EP des dates de conclusion et de début d'exécution + nature employeur

ABANDON OU ABSENCE DE SIGNATURE A LA FIN DU 3e MOIS

Certificat de réalisation

Facture (formation + frais annexes), au prorata si abandon

Paiement par OPCO EP + attestation

4 – 6 mois

ABSENCE DE SIGNATURE A LA FIN DU 6E MOIS

Certificat de réalisation

Facture (+ frais annexes) – du1er jour du 4e mois au dernier jour du 6e mois

Paiement par OPCO EP + attestation

SIGNATURE D'UN CONTRAT

Transmission OPCO EP des dates de conclusion et de début d'exécution + nature de l'employeur

Envoi de l'attestation de paiement de fin de 3e mois + facture à l'OPCO de l'employeur

Dépôt via OPCO employeur

A la facture : 50% NPEC – 1500 €

7e mois = 25% NPEC moins les frais annexes perçu fin 3e mois

ABANDON

Certificat de réalisation

Facture (+ frais annexes) – A partir du 1er jour du 4e mois, au prorata

Paiement par OPCO EP + attestation